Les Corbières
un territoire d'exception

Parcourir les Corbières, s'insinuer dans le réseau des sentiers que jalonnent les châteaux, entre vignes, pelouses sèches et garrigues aromatiques, c'est découvrir le riche passé d'une région où la vaillance des Hommes a appris, au long des siècles et par un pacte millénaire, à vivre avec une nature exceptionnelle.

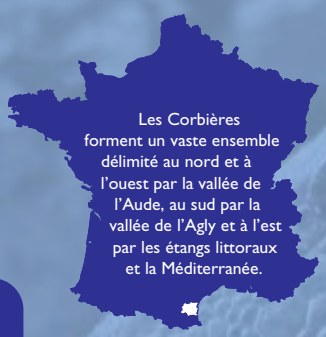

Les Corbières forment un vaste ensemble délimité au nord et à l'ouest par la vallée de l'Aude, au sud par la vallée de l'Agly et à l'est par les étangs littoraux et la Méditerranée.

Une richesse unique...

La chaleur et la sécheresse estivales, les pluies diluviennes d'automne et la tramontane omniprésente semblent bien inhospitalières pour la vie sauvage. Pourtant, une faune et une flore particulièrement diversifiées, du fait de la variété des milieux, des faciès de végétation et des expositions, ont su s'adapter aux conditions extrêmes des Corbières.

Carte d'identité

Le climat

© Mathieu Bourgeois

De type méditerranéen, le climat est caractérisé par un ensoleillement important, un vent fort soufflant plus de 140 jours par an, des précipitations annuelles souvent faibles et irrégulières et une sécheresse estivale.

La géologie

© Mathieu Bourgeois

La nature et la répartition des roches est à l'image de l'histoire géologique de cette région : particulièrement complexe. Sous forme d'éboulis, de falaises et autres plateaux, le calcaire est l'élément minéral dominant.

Le relief

© Mathieu Bourgeois

S'étendant de 150 m en limite de la Plaine du Roussillon à 1 230 m au Pech de Bugarach, le relief est très tourmenté avec une succession de dépressions, de collines, de plateaux et de barres rocheuses.

La végétation

© Mathieu Bourgeois

La végétation des Corbières, typique du climat méditerranéen, est caractérisée par l'ensemble des stades de la série du Chêne vert, allant de la pelouse à Brachypode rameux au matorral arboré à Chêne vert.

Les paysages

© Mathieu Bourgeois

Le paysage porte les traces de l'action séculaire de l'Homme. Sur les reliefs, la forêt originelle a laissé place aux garrigues pâturées tandis que la vigne a remplacé les céréales et oliviers dans les vallées.

Les Corbières sèches

© Mathieu Bourgeois

Pour beaucoup, les Corbières sèches constituent un milieu inhospitalier, dénué de vie. Falaises et garrigues sont pourtant bien plus vivantes que leur aridité ne le laisse supposer.

Les Hautes Corbières

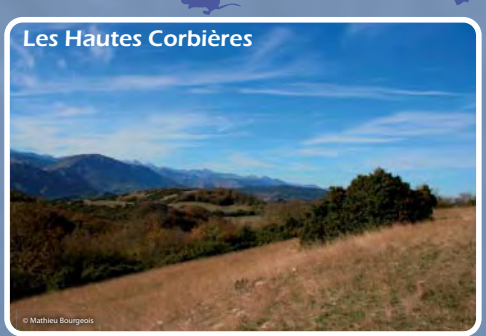

© Mathieu Bourgeois

Sous l'influence atlantique et montagnarde de plus en plus marquée, les Hautes Corbières, plus humides, présentent un intérêt certain que révèle une biodiversité bien particulière.

L'eau dans les Corbières

© Mathieu Bourgeois

L'eau, dans les Corbières, plus peut-être que partout ailleurs, crée des endroits qui font presque penser à des oasis où la vie grouille en prenant une multitude de formes et de couleurs.

...qui se trouve aujourd'hui menacée

La rudesse de son climat ainsi que les activités humaines traditionnelles ont façonné un paysage exceptionnel doté d'une biodiversité remarquable. Cependant, le déclin du pastoralisme et l'abandon du petit parcellaire viticole et de nombreuses cultures (céréales, oliviers, amandiers,...), jadis omniprésents, ont favorisé l'embroussaillement des milieux, privant de nombreuses espèces de leur habitat et/ou source de nourriture. C'est pourquoi, hier encore abondantes, de nombreuses espèces sont aujourd'hui menacées par l'abandon des pratiques ancestrales.

© Mathieu Bourgeois

Château de Peyrepertuse depuis le Pla de Sagnes (Duilhac-sous-Peyrepertuse)

Conception graphique : LPO Aude 2013

NATURA 2000
L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE

LE RÉSEAU NATURA 2000 DANS LES CORBIÈRES

Les Corbières présentent une grande diversité d'habitats naturels et d'espèces mise en valeur au travers de sept sites Natura 2000. Ce réseau européen de sites remarquables a pour but de favoriser le maintien de la biodiversité tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales du territoire.

Le réseau Natura 2000

Ce réseau européen est constitué de Zones de Protection Spéciale (ZPS) désignées au titre de la Directive "Oiseaux" (79/409/CEE) relative à la conservation des oiseaux sauvages et de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) désignées au titre de la Directive "Habitats, Faune, Flore" (92/43/CEE) relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages.

Les chiffres clés

+ de 27 800 sites
18% du territoire européen

1 758 sites
16,5% du territoire français

96 millions d'hectares
dont 20 millions d'hectares de territoires marins

15,3 millions d'hectares
dont 6,3 millions d'hectares de territoires marins

392 sites de la Directive «Oiseaux»
1366 sites de la Directive «Habitats, Faune, Flore»

Le Languedoc-Roussillon
150 sites
+ de 1 million d'hectares
+ de 33 % de sa superficie
1ère région de France !

Natura 2000 dans les Corbières

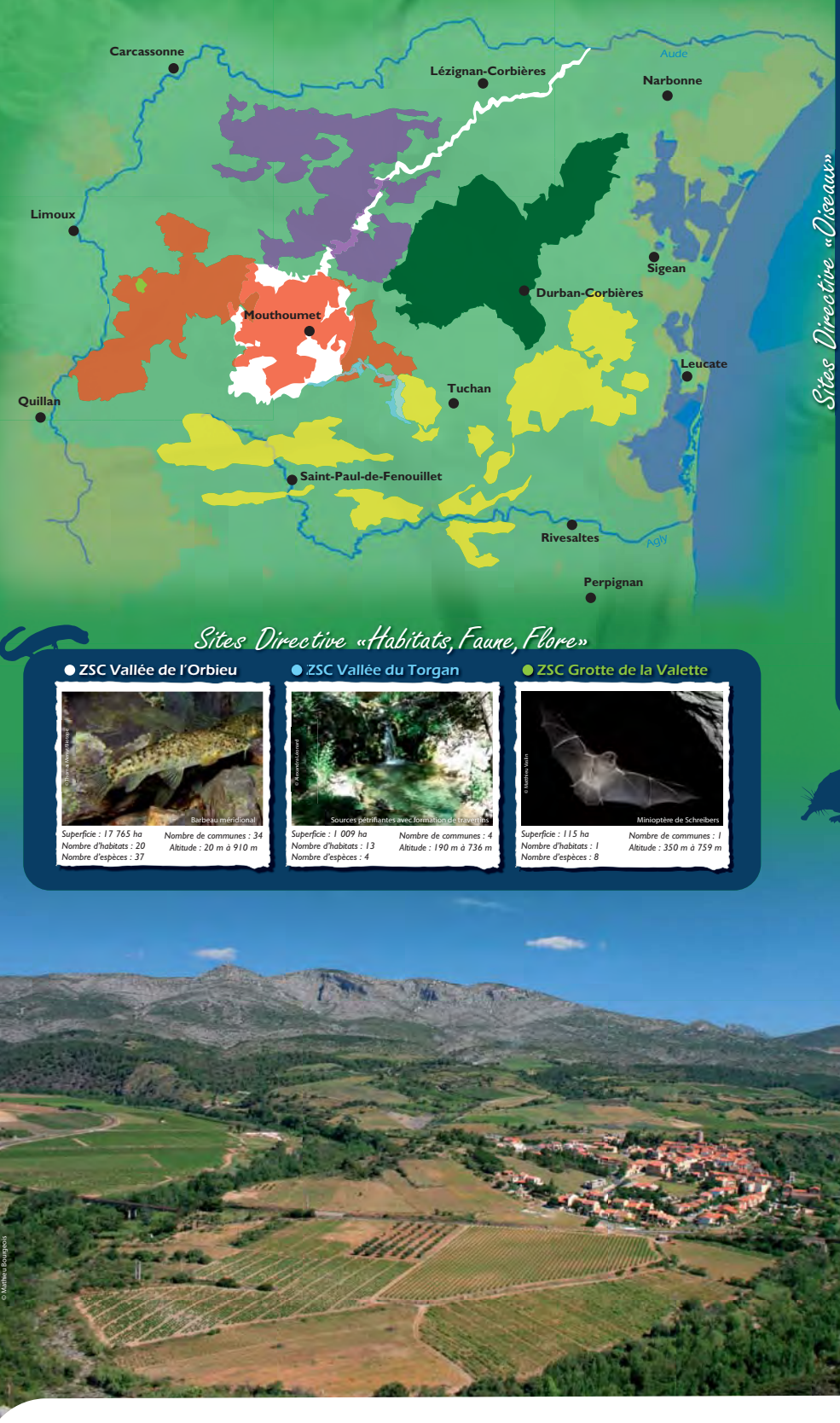

Sites Directive «Oiseaux»

ZPS Basses Corbières

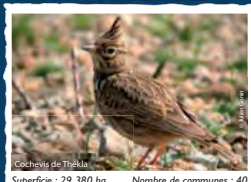

Cochevis de Thékla
Superficie : 29 380 ha — *Nombre de communes : 40*
Nombre d'espèces : 53 — *Altitude : 100 m à 1 230 m*

ZPS Hautes Corbières

Pie-grièche écorcheur
Superficie : 28 398 ha — *Nombre de communes : 43*
Nombre d'espèces : 23 — *Altitude : 220 m à 924 m*

ZPS Corbières orientales

Busard cendré
Superficie : 25 371 ha — *Nombre de communes : 21*
Nombre d'espèces : 35 — *Altitude : 35 m à 630 m*

ZPS Corbières occidentales

Circaète Jean-le-Blanc
Superficie : 22 912 ha — *Nombre de communes : 36*
Nombre d'espèces : 31 — *Altitude : 70 m à 739 m*

Sites Directive «Habitats, Faune, Flore»

ZSC Vallée de l'Orbieu

Barbeau méridional
Superficie : 17 765 ha — *Nombre de communes : 34*
Nombre d'habitats : 20 — *Altitude : 20 m à 910 m*
Nombre d'espèces : 37

ZSC Vallée du Torgan

Sources pétrifiantes avec formation de travertins
Superficie : 1 009 ha — *Nombre de communes : 4*
Nombre d'habitats : 13 — *Altitude : 190 m à 736 m*
Nombre d'espèces : 4

ZSC Grotte de la Valette

Minioptère de Schreibers
Superficie : 115 ha — *Nombre de communes : 1*
Nombre d'habitats : 1 — *Altitude : 350 m à 759 m*
Nombre d'espèces : 8

© Matheu Bourgeois

Les Corbières depuis l'ermitage Notre Dame de Pène (Cases-de-Pène)

Conception graphique : LPO Aude, 2013.

NATURA 2000 — l'Europe s'engage Languedoc-Roussillon avec le FEADER — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — CONSEIL GÉNÉRAL — Association du Pays de la Vallée de l'Agly — BirdLife INTERNATIONAL LPO France Partenaire officiel — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE

Les OISEAUX des FALAISES des CORBIÈRES

Les milieux rupestres (du latin *rupes* qui veut dire rocher) sont des habitats particulièrement recherchés par les oiseaux lorsqu'il s'agit de rendre un nid inaccessible aux prédateurs (dont l'Homme !).

Aigle royal

L : 80-93 cm
E : 190-230 cm
♀ : 3,8-6,6 Kg
♂ : 2,9-4,5 Kg
1-2 œufs
30-40 ans

Avec des exigences proche de celles de l'Aigle de Bonelli, l'Aigle royal privilégie les territoires avec une faible occupation humaine. Si l'Aigle royal semble être en légère augmentation dans les Corbières suite à la disparition de plusieurs couples d'Aigle de Bonelli, sa population reste fragile et menacée par l'appauvrissement du milieu en espèces-proies, du fait de la fermeture du milieu.

Aigle de Bonelli

L : 60-70 cm
E : 150-170 cm
1,5-2,5 Kg
1-2 œufs
25-30 ans

Emblème du sud de la France, l'Aigle de Bonelli est une des espèces les plus menacées, avec 30 couples nicheurs. Dans les Corbières, seuls deux couples subsistent alors que quatre couples y nichaient jusque dans les années 80. S'il niche en falaise, son territoire de chasse comprend de vastes secteurs de garrigues ouvertes où il trouve ses proies : oiseaux et mammifères de taille moyenne.

Faucon pèlerin

L : 38-50 cm
E : 70-105 cm
♀ : 800-1000 g
♂ : 550-650 g
3-4 œufs
20 ans

Le Faucon pèlerin est un chasseur de haut vol. Du sommet d'une falaise, il repère ses proies puis, après avoir pris de l'altitude, fond sur elles dans un piqué vertigineux pouvant dépasser les 300 km/h ! Tous les oiseaux de taille moyenne (corvidés et pigeons en particulier) entrent dans son régime alimentaire.

Grand-duc d'Europe

L : 58-75 cm
E : 160-188 cm
♀ : 2,8-4,2 Kg
♂ : 1,6-2,8 Kg
1-4 œufs
20 ans

Le Grand-duc est le plus grand prédateur nocturne d'Europe. Des insectes aux mammifères, à peu près tout peut être capturé par ce rapace opportuniste. Il atteint, dans les Corbières maritimes, ses plus fortes densités. En effet, la richesse en falaises, même de petite taille, ajoutée à la proximité des zones humides littorales fournissant de bons terrains de chasse, lui conviennent parfaitement. S'il peut vivre une vingtaine d'années dans la nature, rares sont les individus qui meurent de vieillesse.

Crave à bec rouge

L : 37-41 cm
E : 68-80 cm
280-360 g
3-5 œufs
14 ans

Corvidé rupestre, le Crave à bec rouge établit son nid dans des failles ou anfractuosités de rochers. Il niche en petites colonies lâches pouvant compter jusqu'à une dizaine de couples. Si les milieux où il niche sont peu menacés, ses zones d'alimentation sont en régression, expliquant sa raréfaction dans les Corbières. En effet, il se nourrit principalement d'insectes coprophages qui sont eux-mêmes dépendants des troupeaux de bétail.

Monticole bleu

L : 20-23 cm
E : 33-37 cm
37-70 g
3-6 œufs
(2 couvées par an)

Monticole de roche

L : 16-19 cm
E : 33-37 cm
40-65 g
4-6 œufs
1-2 couvées par an

Le Monticole bleu, sédentaire, affectionne particulièrement les versants les plus escarpés, tandis que le Monticole de roche, migrateur, occupe la crête voire le pied de la falaise, où les éboulis alternent avec une végétation rare et clairsemée. Les monticoles se nourrissent d'insectes et de baies. Le grand nombre d'escarpements rocheux fait du massif des Corbières un lieu de prédilection pour l'observation des monticoles, même s'ils peuvent facilement passer inaperçus au milieu des rochers.

© Matheu Bourgeois

Falaise des gorges de l'Aude (Saint-Martin-Lys)

Conception graphique : LPO Aude 2013

NATURA 2000
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUDE

Les OISEAUX des PELOUSES SÈCHES et des GARRIGUES des Corbières

La rudesse du climat ainsi que les activités humaines traditionnelles ont façonné ces paysages exceptionnels dotés d'une biodiversité remarquable. Toutefois, suite à la déprise agricole, ces milieux évoluent naturellement vers un matorral à Chêne vert, forêt basse méditerranéenne, défavorable à bon nombre de ces espèces.

[Bartaireòl coalong, Tallareta cuallarga]

[Cauquillhada, Cogullada fosca]

Cochevis de Thékla

L : 15-17 cm
E : 28-32 cm
35-46 g
3-5 oeufs
1-2 couvées par an

Le Cochevis de Thékla est sans aucun doute le passereau le plus patrimonial des Corbières. En effet, des 430 couples nichant en France, près de 180 se reproduisent au sein de la ZPS Basses Corbières. De la famille des alouettes, le Cochevis de Thékla habite les garrigues les plus ouvertes où les pelouses sèches dominent. En hiver, cette espèce sédentaire se rassemble en petits groupes qui sont particulièrement liés aux cultures faunistiques où ils trouvent une bonne partie de leur nourriture.

Fauvette pitchou

L : 12,5 cm
E : 14-17 cm
6,8-10,5 g
3-6 oeufs
2 couvées par an

La Fauvette pitchou est une espèce caractéristique des garrigues basses et denses à Chêne kermès, Romarin ou Ajonc. Sédentaire, elle commence sa reproduction dès le mois de mars. Son cri typique «Tcheurrrr » est bien souvent le seul moyen de la repérer au cœur des buissons. Si l'espèce profite de la fermeture des milieux, cette situation n'est que transitoire puisque le milieu devient défavorable dès l'apparition des premiers arbres.

Traquet oreillard

L : 14-16 cm
E : 25-27 cm
18-21 g
4-6 oeufs
1 couvée par an

Le Traquet oreillard est un hôte typique des pelouses sèches peu embroussaillées. Il affectionne particulièrement les murets et autres tas de pierres qui lui servent à dissimuler son nid mais aussi à s'alimenter, de nombreux insectes se cachant dans les interstices de ces amas de pierres. Migrateur transsaharien, le Traquet oreillard est en forte diminution (moins de 500 couples nicheurs en France) et des mesures de conservation sont à mettre en place de façon urgente pour préserver cette espèce fortement patrimoniale.

[Reinaubi, Còlit ros]

[Ruissa cendrosa, Espaver cendros]

Busard cendré

L : 43-50 cm
E : 97-115 cm
♀ : 319-445 g
♂ : 227-305 g
3-5 oeufs
Longévité : 16 ans

Le Busard cendré est un rapace migrateur qui revient au mois d'avril. Il établit son nid au sol au milieu d'une garrigue basse et dense qui lui sert d'abri contre les prédateurs terrestres (renards, mustélidés…). Le Busard cendré débusque ses proies en volant au ras de la végétation. Il capture ainsi principalement de gros insectes (cigales, sauterelles, criquets) mais aussi, à l'occasion, de petits mammifères et oiseaux.

[Boscarida gardiana, Tallarol trencamatas]

Fauvette à lunettes

L : 12-13 cm
E : 16-18 cm
7,8-12,1 g
3-5 oeufs
2 couvées par an

Typiquement méditerranéenne, la Fauvette à lunettes se nourrit dans les buissons et au sol où elle capture des petits insectes et des araignées. Son habitat est constitué de garrigues très basses (<1m) et très ouvertes. Rare et en forte régression suite à la fermeture des pelouses sèches et des garrigues, elle ne subsiste que sur quelques secteurs des Corbières sèches.

[Moscarèla, Tallarol emmascarat]

Fauvette orphée

L : 15 cm
E : 20-25 cm
14,6-35 g
3-6 oeufs
1 couvée par an

Visiteuse d'été, la Fauvette orphée est la plus grande de nos fauvettes mais aussi la plus discrète. Méditerranéenne, elle aime les milieux ensoleillés où alternent arbres et zones ouvertes. Largement répandue dans les Corbières, son régime alimentaire se compose de petits arthropodes capturés dans le feuillage.

Busard Saint-Martin

L : 43-52 cm
E : 99-121 cm
♀ : 530 g
♂ : 350 g
4-6 oeufs
Longévité : 15 ans

Le Busard Saint-Martin n'est présent qu'en période hivernale dans les Corbières, sauf dans l'ouest du massif où quelques couples s'y reproduisent. Affectionnant les milieux ouverts pour chasser, il n'est pas rare de le voir survoler garrigues et friches à la recherche de ses proies qu'il capture au sol. Prédateur opportuniste, il consomme aussi bien des lombrics que des micromammifères et des passereaux, selon l'époque de l'année.

[Ruissa blanca, Arpella pàl·lida]

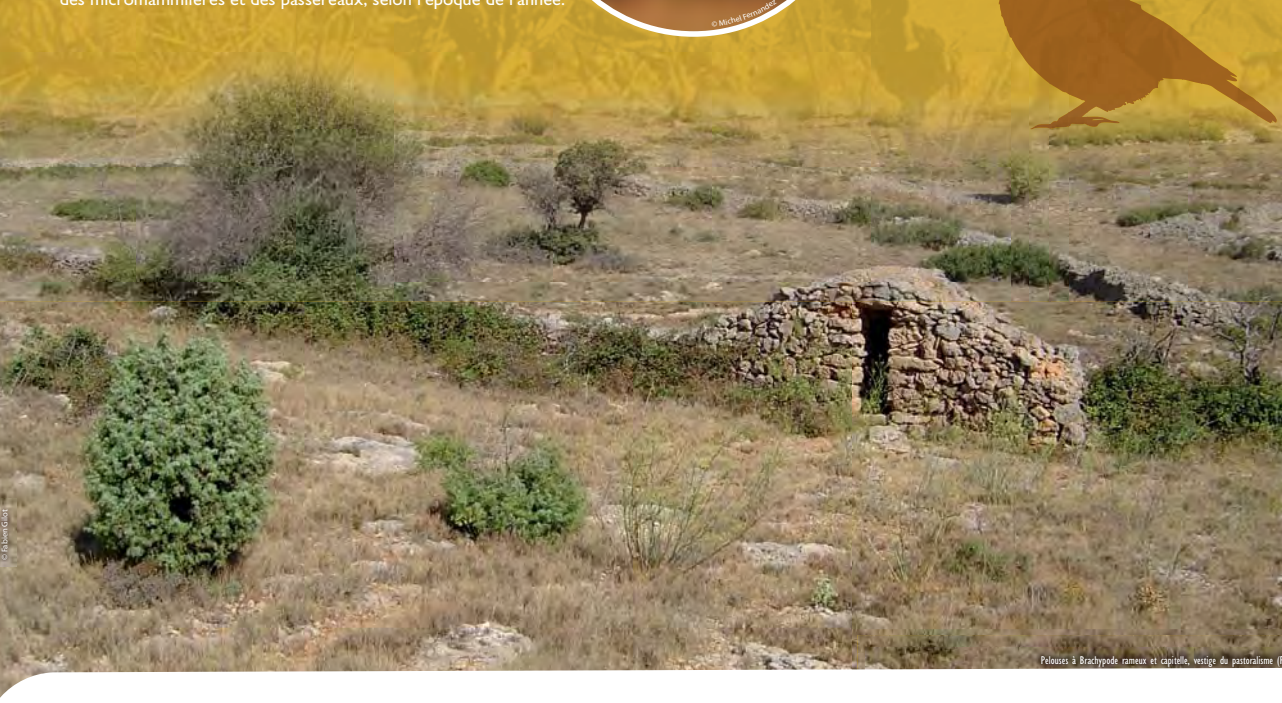

Pelouses à Brachypode rameux et capitelle, vestige du pastoralisme (Fitou)

Natura 2000
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité
République Française
Conseil Général Pyrénées Orientales
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife International
LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
Aude

Les OISEAUX des VIGNOBLES TRADITIONNELS des Corbières

L'imbrication de petites parcelles de vignes, de friches et de cultures au cœur de la garrigue, la présence de haies d'amandiers et de murets de pierres sèches sont autant d'éléments qui rendent les paysages viticoles des Corbières attractifs pour l'avifaune.

Alouette calandrelle

L : 14-15 cm
E : 25-30 cm
20-26 g
2-5 œufs
2 couvées par an

La Calandrelle, jadis typique du vignoble languedocien, est devenue une espèce rare et localisée à quelques vignobles du sud de l'Aude et du Roussillon. Elle apprécie les terrains découverts, cultivés ou pastoraux, toujours en zone sèche. Migratrice, elle arrive en avril pour repartir vers l'Afrique subsaharienne en octobre.

Alouette lulu

L : 14-15 cm
E : 27-30 cm
23-35 g
3-5 œufs
2 couvées par an

L'Alouette lulu est aisément identifiable à son chant caractéristique « *Lululululu* » qui lui a donné son nom français (*lulu*), latin (*lulula*), occitan (*cotolieu*) et catalan (*cotoliu*). Sédentaire, de petits groupes se forment dès l'automne pour passer la mauvaise saison. L'Alouette lulu apprécie particulièrement les vignobles vallonnés avec de nombreuses haies d'amandiers et quelques friches.

Bruant ortolan

L : 16-17 cm
E : 23-29 cm
17-28 g
4-5 œufs
1 couvée par an

Longtemps capturé pour sa chair qu'on dit très savoureuse, le Bruant ortolan est l'oiseau typique du vignoble à petit parcellaire où alternent vignes, pelouses sèches et haies d'amandiers. Il est malheureusement devenu peu fréquent et localisé. Grand migrateur, il est possible que sa raréfaction soit due aux conditions d'hivernage.

Pie-grièche à tête rousse

L : 18-19 cm
E : 25-27 cm
21-59 g
4-6 œufs
1 couvée par an

Passereau insectivore de la taille d'un merle, la Pie-grièche à tête rousse est l'hôte typique des vignobles arborés avec quelques friches. Elle chasse à l'affût les coléoptères et autres insectes de grosse taille qui représentent l'essentiel de son régime alimentaire. Lorsque ses proies sont nombreuses, elle « stocke » l'excédent sur des buissons épineux. Migratrice, la Pie-grièche à tête rousse regagne nos contrées en avril pour en repartir en août ou début septembre.

Oedicnème criard

L : 40-44 cm
E : 77-85 cm
338–535 g
1-3 œufs
1 couvée par an

L'Oedicnème criard est une espèce aux mœurs principalement crépusculaires et nocturnes. Très discret et mimétique, il passe facilement inaperçu durant la journée. Affectionnant les milieux plats, secs et chauds, il se nourrit principalement de gros insectes, d'escargots et de limaces. S'il est rare à l'intérieur des Corbières, la mosaïque vignes/friches existant dans les plaines viticoles en bordures des Corbières lui est particulièrement favorable.

Pipit rousseline

L : 16-17 cm
E : 25-28 cm
28-30 g
4-5 œufs
1-2 couvées par an

Mal connu, le Pipit rousseline est pourtant un hôte caractéristique de nos garrigues et de nos vignobles. Il apprécie tout particulièrement les jeunes vignes, les friches viticoles rases et les pelouses maigres à graminées qui lui permettent de trouver les insectes dont il se nourrit. Le Pipit rousseline quitte nos contrées en septembre pour revenir courant avril.

Rollier d'Europe

L : 31-32 cm
E : 52-57 cm
♀ : 130-154 g
♂ : 127-160 g
4-5 œufs
1 couvée par an

Cavernicole, le Rollier d'Europe exige de grands arbres creux pour sa nidification (peuplier, platane,…) et des paysages riches en milieux herbacés pour son alimentation. Insectivore, il se nourrit essentiellement de gros insectes (libellules, cigales,…). Recherchant un relief peu marqué, le Rollier d'Europe est rare dans les Corbières, excepté fin août-début septembre lors de regroupements prémigratoires où l'espèce recherche des milieux présentant de fortes densités de proies avant de migrer.

Plaine viticole au pied du Mont Tauch (Tuchan)

Conception graphique : LPO Aude, 2013

NATURA 2000
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ
AUDE

Les OISEAUX des MILIEUX ARBORÉS, BOCAGERS et AQUATIQUES des Corbières

Bien que rares, ces milieux viennent accroître la mosaïque paysagère des Corbières qui est souvent indispensable aux espèces pour mener à bien leur reproduction. Ils abritent également une grande biodiversité avec la présence de nombreuses espèces caractéristiques.

Aigle botté

L : 45-55 cm
E : 110-132 cm
♀ : 840 - 1250 g
♂ : 510-770 g
1-3 œufs
Longévité 15 ans

Migrateur, l'Aigle botté possède deux formes : une claire et une sombre. Il affectionne les espaces alternant des milieux boisés pour nicher et des milieux ouverts pour chasser. Varié, son spectre alimentaire composé d'insectes, reptiles, mammifères ou oiseaux, dépend de la richesse de son habitat. D'une grande agilité, il chasse en vol mais peut aussi chasser à l'affût comme une buse ou au ras du sol comme un busard.

Pie-grièche écorcheur

L : 17 cm
E : 24-27 cm
22,5-34 g
4-7 œufs
1 couvée par an

Migratrice, la Pie-grièche écorcheur est un oiseau des espaces ouverts contenant des buissons denses et de préférence épineux. Sentinelle infatiguable, elle pratique l'affût à partir de perchoirs pour repérer ses proies. Son régime alimentaire est constitué d'insectes qu'elle empale sur des épines pour se constituer des réserves. Cette espèce est cantonnée à l'ouest des Corbières où il est facile de l'observer perchée sur un promontoire, à l'orée d'une pâture, en quête de nourriture.

Circaète Jean-le-Blanc

L : 62-70 cm
E : 166-188 cm
♀ : 1,3-2,3 Kg
♂ : 1,2-2 Kg
1 œuf
Longévité 17 ans

Commun dans les Corbières, l'espèce y trouve les trois éléments nécessaires à sa biologie : des secteurs boisés calmes pour installer son aire, des terrains de chasse ouverts riches en reptiles et une topographie générant des ascendances aériennes facilitant la pratique du vol à voile et du vol plané. Les serpents et autres lézards constituant plus de 90% de son régime alimentaire, il n'est pas rare de le voir en vol stationnaire, comme suspendu à un fil, à la recherche de ses proies.

Bondrée apivore

L : 52-60 cm
E : 118-150 cm
♀ : 660–1050 g
♂ : 440–943 g
1-3 œufs
Longévité 25 ans

La Bondrée apivore construit son aire à l'intérieur d'une forêt de feuillus, à proximité de zones de chasse herbacées. Se nourrissant de guêpes et de bourdons (mais pas d'abeilles) pour l'essentiel, son régime alimentaire très spécialisé la contraint à passer la mauvaise saison en Afrique. Bien que nicheur assez rare dans les Corbières, des vols de quelques dizaines à plusieurs centaines d'individus peuvent être observés lors des périodes de migration (mai et septembre).

Pic noir

L : 45-55 cm
E : 70-84 cm
250–370 g
3-5 œufs
1 couvée par an

Cavernicole, le Pic noir creuse sa loge dans un arbre sain de gros diamètre, ce qui peut nécessiter plus d'un mois de travail de forage. De nombreuses espèces cavernicoles profitent des loges qu'il creuse (Pigeon colombin, Chouette de Tengmalm, chiroptères,...). Son régime alimentaire est composé d'insectes (en particulier les fourmis).

Engoulevent d'Europe

L : 24-28 cm
E : 52-59 cm
♀ : 67-95 g
♂ : 51-101 g
1-2 œufs
1-2 couvées par an

L'Engoulevent d'Europe est un habitant typique des garrigues boisées. Nocturne, son plumage lui permet d'être parfaitement camouflé au sol ou sur une branche d'arbre en journée. Il s'alimente de divers insectes volants (papillons nocturnes principalement) qu'il capture en vol, à la manière des martinets. Son chant, particulièrement caractéristique, ressemble au bruit d'un vélomoteur.

Martin-pêcheur d'Europe

L : 16 cm
E : 24-28 cm
♀ : 30-35 g
♂ : 23-35 g
6-7 œufs
1-2 couvées par an

Le Martin-pêcheur vit le long des cours d'eau peu profonds à faible courant ainsi qu'en bordure des lacs et des étangs. Se nourrissant de petits poissons et de larves, il lui faut donc une eau claire lui permettant d'apercevoir ses proies. Totalement dépendant des milieux aquatiques, il niche dans des terriers qu'il creuse dans les berges des cours d'eau. Il est globalement peu présent sur le massif des Corbières du fait de la morphologie des cours d'eau.

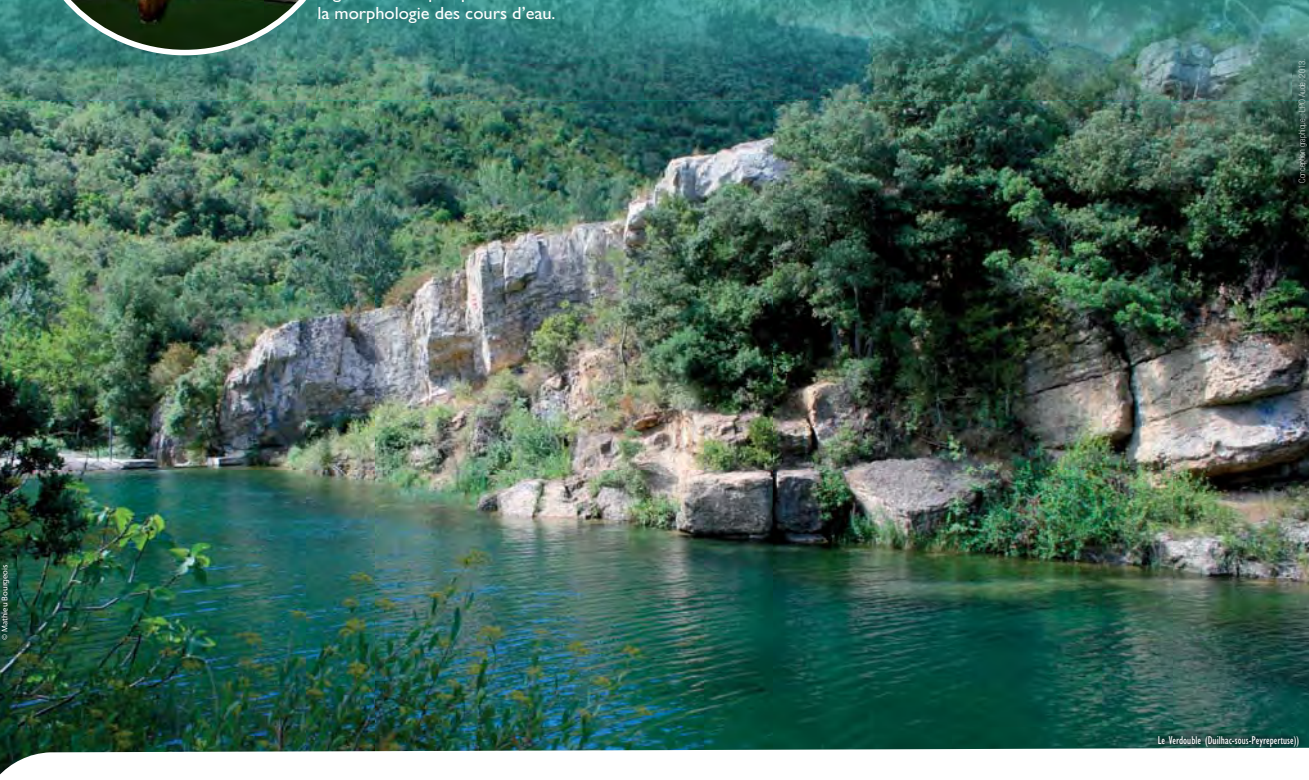

© Matheu Bourgeois

Le Verdouble (Duilhac-sous-Peyrepertuse))

Natura 2000 — l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER — Liberté • Égalité • Fraternité République Française — Conseil Général — Association du Pays de la Vallée de l'Agly — BirdLife International LPO France Partenaire officiel — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ Aude

Les OISEAUX NÉCROPHAGES des Corbières

Dernier maillon de la chaîne alimentaire, les nécrophages, souvent méconnus et mal perçus, se nourrissent d'animaux morts, jouant ainsi le rôle de nettoyeur de la nature. Leur préservation, passant par le maintien du pastoralisme extensif, est indispensable afin qu'ils puissent continuer d'assurer leur rôle et rendre service à la communauté.

Gypaète barbu

L : 110-115cm
E : 250-282 cm
4,5 - 7,1 Kg
1-2 œufs
40 ans

Nicheur isolé, le Gypaète barbu vit sur un très vaste territoire. Son habitat de prédilection se caractérise par un relief abrupt présentant des milieux ouverts accueillant des ongulés sauvages ou domestiques et des parois rocheuses pouvant abriter un vaste nid. Surnommé « casseur d'os », il a une préférence pour les os qu'il laisse tomber sur des pierriers pour les casser quand ils ne peuvent pas être avalés entiers.

Vautour percnoptère

L : 54-70 cm
E : 146-175 cm
1,6-2,4 Kg
1-2 œufs
30 ans

Migrateur, le Vautour percnoptère est classé en danger d'extinction au niveau mondial. Il se nourrit d'excréments et des parties les plus molles des cadavres. Piètre chasseur, il capture aussi des petites proies (lézards, batraciens,…). En fonction des disponibilités alimentaires, son territoire de chasse peut s'étendre à plus de 15 km de son aire de nidification installée dans une falaise.

Vautour fauve

L : 95-100 cm
E : 240-280 cm
6-11 Kg
1 œuf
40 ans

Depuis quelques années, il est devenu fréquent d'observer le Vautour fauve dans les Corbières, principalement où l'élevage est encore présent. Il se nourrit de viscères et de muscles sur les cadavres d'ongulés sauvages et domestiques qu'il recherche dans un rayon d'environ 40 kilomètres autour de la colonie. La présence de plus en plus régulière de ce vautour a abouti, en 2011, à l'installation spontanée d'une colonie dans des falaises des Corbières.

Vautour moine

L : 98-107 cm
E : 250-295 cm
7-12,5 Kg
1 œuf
40 ans

Plus grand rapace diurne d'Europe, son plumage est entièrement brun-noir. Moins sociable que le Vautour fauve, il construit son nid dans un arbre qu'il défend dans un périmètre d'au moins 100 mètres. Le Vautour moine affectionne la peau et les tendons des cadavres d'animaux de toutes tailles (lapins, cervidés, brebis) qu'il repère par une prospection régulière de son domaine vital. Rare dans les Corbières, sa présence est jusqu'à maintenant occasionnelle et limitée dans le temps.

Grand Corbeau

L : 58-69 cm
E : 115-130 cm
1-1,5 Kg
4-6 œufs
12 ans

Omnivore, le Grand Corbeau se nourrit de tout animal pouvant être ingéré et minoritairement de végétaux. Si les petites proies sont chassées, les gros animaux sont le plus souvent consommés à l'état de charognes. Il est fréquent dans les Corbières, notamment là où l'élevage est encore présent. Si les adultes se rencontrent seuls ou en couple, les jeunes, plus grégaires, peuvent former des groupes erratiques d'une dizaine à plusieurs centaines d'individus.

Milan royal

L : 61-66 cm
E : 145-165 cm
♀ : 950-1300 g
♂ : 800-1050 g
2-3 œufs
26 ans

Le Milan royal affectionne les zones vallonnées où le paysage est composé de zones agricoles ouvertes associant vieilles forêts ou bosquets de feuillus et pâturages extensifs. Grand opportuniste, il consomme toutes sortes de proies vivantes ou mortes. Occasionnellement parasite, il lui arrive également de voler des proies dans les aires d'autres rapaces ou, à l'occasion, de piller des nids.

Milan noir

L : 55-60 cm
E : 135-155 cm
567–941 g
2-3 œufs
20 ans

Charognard et pêcheur, ses tournées régulières au-dessus des milieux aquatiques visent à cueillir les poissons malades ou morts, jouant ainsi un rôle sanitaire analogue à celui des vautours. Toutefois, le Milan noir ne dédaigne pas parasiter d'autres espèces, ni s'alimenter sur les dépôts d'ordures. Ses capacités de chasseur ne doivent pourtant pas être sous-estimées. S'il reste souvent difficile de l'observer à cause de ses faibles densités, il survole les Corbières en grands groupes pouvant atteindre des centaines d'individus lors de sa migration.

Curée de Vautours fauves (Bugarach)

Conception graphique : LPO Aude 2013

NATURA 2000
L'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife INTERNATIONAL
LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE

Des MENACES pour la BIODIVERSITÉ REMARQUABLE des Corbières

Les paysages des Corbières sont issus d'un équilibre fragile entre dynamique naturelle de fermeture, ouvertures par les incendies et gestion ancestrale par l'Homme. L'évolution agricole et sociétale récente entraîne de nombreuses menaces pour les espèces remarquables, bien souvent incompatibles avec leur conservation.

La régression des milieux ouverts prive de nombreuses espèces de leur habitat et/ou de leur source de nourriture. C'est pourquoi, hier encore abondantes, nombre d'espèces sont aujourd'hui menacées par l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles.

Autres menaces

L'Homme par sa démographie, ses activités, ou ses croyances, peut menacer les espèces sauvages, jusqu'à causer leur disparition.

Destruction d'espèces

Plus une espèce est rare et/ou menacée, plus la destruction d'un petit nombre d'individus peut remettre en cause sa survie. Qu'elle soit volontaire (tir et empoisonnement illégaux) ou involontaire (résultant de certaines infrastructures ou activités humaines), la destruction d'espèces sauvages, quoique rare, reste malheureusement toujours d'actualité.

Détérioration d'habitats

La détérioration d'un habitat naturel entraîne sa fragmentation ou sa disparition pure et simple. Quand un habitat est détruit, les espèces qui y vivent sont le plus souvent condamnées à disparaître. Dans les habitats fragmentés, les migrations et autres échanges nécessaires à la survie des populations ne sont plus possibles et peuvent mener à terme à l'extinction de l'espèce.

Dérangement

A certaines périodes de leur cycle biologique, les espèces sont très sensibles au dérangement. Lors de la reproduction, période la plus critique, un dérangement peut avoir de lourdes conséquences : abandon du nid, prédation ou chute mortelle de poussins,... Un dérangement des gîtes d'hivernage des chauves-souris peut aboutir à la mort de la colonie toute entière.

Fermeture du milieu

Garrigue ouverte

Façonnée depuis le Néolithique par la dent du bétail, l'araire de l'agriculteur et le feu, la garrigue est un milieu riche et singulier en matière de biodiversité.

Espèces plutôt rares et très menacées

Dynamique de fermeture

Jadis omniprésentes sur la zone, les activités agricoles ont décliné, favorisant l'embroussaillement des garrigues et le développement du Pin d'Alep ou du Chêne vert.

Espèces généralement peu fréquentes et menacées

Paysage fermé

Le développement d'une strate arbustive et arborée dense, bien souvent impénétrable, banalise le milieu tout en augmentant les risques d'incendies.

Espèces souvent très communes et non menacées

La plantation de résineux, un facteur aggravant

La plantation de conifères, grâce aux politiques publiques de reboisements menées dans les années 1960, a accentué la dynamique naturelle de reconquête des ligneux. L'expansion du Pin d'Alep notamment a été considérable du fait de son pouvoir de colonisation lié à la dissémination des graines par le vent aggrave donc la perte d'habitats des espèces liées aux milieux ouverts autant que le risque incendie.

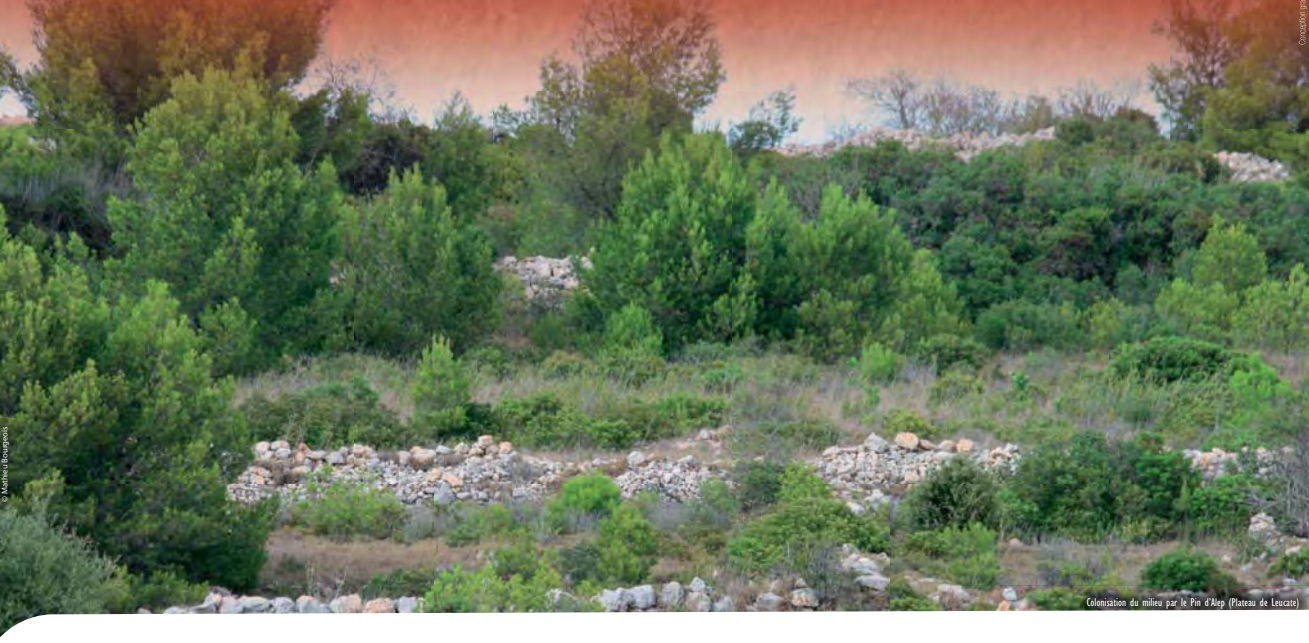

Colonisation du milieu par le Pin d'Alep (Plateau de Leucate)

Conception graphique : LPO Aude 2013.

NATURA 2000
l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
CONSEIL GÉNÉRAL PYRÉNÉES ORIENTALES
Association du Pays de la Vallée de l'Agly
BirdLife INTERNATIONAL LPO France Partenaire officiel
LPO
AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE

NATURA 2000 : ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ ET ACTIVITÉS HUMAINES

Les activités humaines représentent la principale menace pour la biodiversité. Il est donc primordial d'avoir une attention toute particulière à la prise en compte des espèces et de leurs habitats lors du développement ou de la pratique d'activités en milieu naturel.

Sensibiliser la population

Le massif des Corbières est le lieu d'activités liées à l'environnement et au tourisme. Or, sans connaître, il est très difficile, voire impossible, de prendre en compte la conservation des espèces remarquables dans les politiques publiques ou dans nos pratiques quotidiennes.

Au travers du réseau Natura 2000, une sensibilisation des acteurs locaux et des nombreux visiteurs est mise en œuvre afin de favoriser des pratiques et des actions de gestion adaptées à la préservation de leur patrimoine naturel.

Panneau sur la biodiversité des Corbières le long du sentier des Roubials (Fleury)

Incidences: un cas concret

Le dispositif d'évaluation des incidences Natura 2000 repose principalement sur un système de listes d'activités susceptibles d'avoir un impact significatif sur un site Natura 2000 (disponible auprès de la structure animatrice). L'avantage du système est que chaque porteur de projet peut savoir s'il est ou non concerné par l'évaluation des incidences Natura 2000.

Le parcours initial

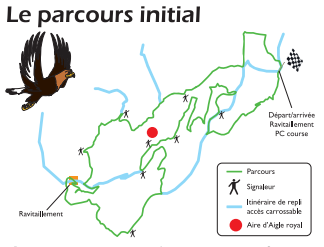

Par ces caractéristiques techniques, cette manifestation sportive figure sur la liste nationale. Situé en site Natura 2000, ce trail est soumis à l'évaluation des incidences.

L'évaluation des incidences

© Vincent Decorde

Le tracé initial passant à proximité d'une aire d'Aigle royal en période de reproduction, l'évaluation préliminaire des incidences a incité l'organisateur à revoir l'itinéraire.

Le parcours final

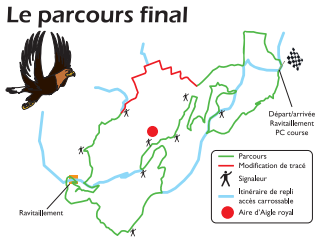

Le nouveau tracé n'ayant plus d'incidence, le trail s'est ainsi déroulé à la date prévue en évitant tout dérangement de l'Aigle royal qui produira deux jeunes.

© LPO Aude
Sortie ornithologique autour de l'ermitage Notre Dame de Pène (Cases-de-Pène)

L'évaluation des incidences

Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets d'aménagements ou la réalisation d'activités humaines dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces ayant justifié la désignation des sites.

L'évaluation des incidences a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité avec les objectifs de conservation du ou des sites Natura 2000.

Contacts des structures animatrices

ZPS Basses Corbières

Association du Pays de la Vallée de l'Agly
Centre Aragon
Place Francisco Ferrer
66310 ESTAGEL
Tél/Fax : 04 68 53 39 48 / 08 11 37 38 40
Courriel : contact@valleedelagly.fr
Site internet : valleedelagly.fr

ZPS Hautes Corbières

Antenne de Mouthoumet
14 rue de la gare
11330 MOUTHOUMET
Tél : 04 68 42 77 02
Courriel : natura.corbieres@orange.fr
Site internet : corbieres.n2000.fr

ZPS Corbières Occidentales

48 Avenue Charles Cros
11200 Lézignan-Corbières
Tél/Fax : 04 68 27 03 35 / 04 68 27 31 13
Courriel : contact@ccrl.eu
Site internet : corbieres.n2000.fr

ZPS Corbières Orientales

48 Avenue Charles Cros
11200 Lézignan-Corbières
Tél/Fax : 04 68 27 03 35 / 04 68 27 31 13
Courriel : contact@ccrl.eu
Site internet : corbieres.n2000.fr

ZSC Vallée de l'Orbieu

Antenne de Mouthoumet
14 rue de la gare
11330 MOUTHOUMET
Tél : 04 68 42 77 02
Courriel : natura.corbieres@orange.fr
Site internet : corbieres.n2000.fr

ZSC Vallée du Torgan

Antenne de Mouthoumet
14 rue de la gare
11330 MOUTHOUMET
Tél : 04 68 42 77 02
Courriel : natura.corbieres@orange.fr
Site internet : corbieres.n2000.fr

ZSC Grotte de la Valette

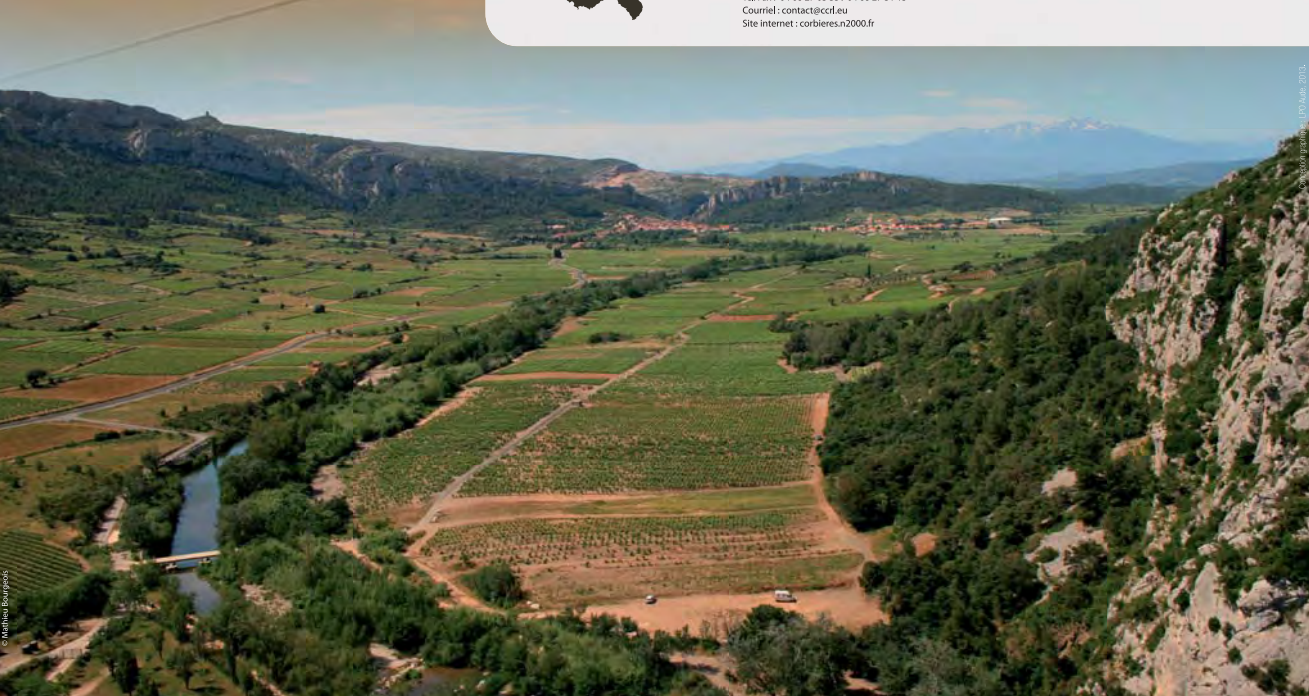
© Matheu Bourgeois
Le Verdouble traversant la plaine de Tautavel

NATURA 2000 — l'Europe s'engage en Languedoc-Roussillon avec le FEADER — Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE — CONSEIL GÉNÉRAL — Association du Pays de la Vallée de l'Agly — BirdLife INTERNATIONAL LPO France Partenaire officiel — LPO — AGIR pour la BIODIVERSITÉ AUDE

Agir pour la biodiversité exceptionnelle des Corbières avec Natura 2000

Suite à l'abandon des pratiques traditionnelles, la végétation arbustive et arborée a gagné du terrain, modifiant le paysage et les habitats des espèces qui en dépendent. Un des volets de Natura 2000 est de promouvoir les actions et pratiques préservant les milieux favorables à la biodiversité remarquable de ce massif.

Natura 2000 en pratique

Afin de garantir une gestion équilibrée et durable de chaque site Natura 2000, des actions ont été définies, avec les acteurs du territoire, et inscrites dans le document d'objectifs, en accord avec les objectifs de conservation des espèces, des milieux et les différentes activités humaines pratiquées sur le site Natura 2000.

Les outils permettant leur mise en œuvre sont les Contrats Natura 2000 ni agricoles ni forestiers, les Contrats forestiers, les Mesures AgroEnvironnementales (MAE) ainsi que la charte Natura 2000.

Quelques exemples...

Ouvrir...

Réouverture d'une garrigue par brûlage dirigé sur la ZPS Basses Corbières (MAE/Contrat Natura 2000)

Une garrigue embroussaillée peut être restaurée mécaniquement (girobroyage) ou par brûlage dirigé. Cette dernière méthode, très encadrée, ne peut être réalisée que par des équipes spécialisées, en période hivernale sous des conditions météorologiques favorables.

Entretenir...

Entretien pastoral suite à une réouverture par brûlage dirigé (MAE)

La mise en place d'un pâturage et/ou d'un entretien mécanique permet de maintenir l'ouverture des milieux mais aussi de favoriser la constitution de mosaïques de végétation. Ces actions permettent également de lutter activement contre les risques d'incendie.

Aménager...

Contrat Natura 2000 «Lavogne» mis en place sur la ZPS Gorges du Tarn et de la Jonte

La création de bassin contribue à stocker plus ou moins temporairement de l'eau, ressource rare dans le milieu karstique des Corbières. Traditionnellement utilisés pour abreuver les troupeaux, ces points d'eau constituent une ressource non négligeable pour la faune sauvage.

Réduire...

Absence de traitement herbicide avec désherbage mécanique sur le rang (MAE)

La réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires en viticulture soit sur l'inter-rang, soit sur l'ensemble de la parcelle de vigne améliore la qualité et la quantité de la ressource alimentaire pour les espèces insectivores.

Charte Natura 2000

La charte Natura 2000 est un code de bonnes pratiques. Il s'agit d'une liste d'engagements et de recommandations s'adressant aux titulaires de droits réels et/ou aux utilisateurs des sites Natura 2000.

Engagements

Entretenir les haies, arbres et arbustes, en dehors de la période de nidification des passereaux (du 15 mars au 15 juillet)

Ils sont de l'ordre des bonnes pratiques et n'engendrent pas de surcoût de gestion.

Recommandations

Ne pas quitter les sentiers balisés et les pistes autorisées, et limiter au maximum leur dégradation.

Elles sont des prescriptions générales, des incitations à faire ou ne pas faire.

Toute personne souhaitant s'engager dans la démarche Natura 2000 peut adhérer à la charte Natura 2000 du site, disponible auprès de l'animateur.

Transhumance d'un troupeau de Rouges du Roussillon sur le plateau d'Embres-et-Castelmaure

Conception graphique : LPO Aude, 2010